Document généré le 17 avr. 2024 10:02

Études internationales

Avant-propos

Panayotis Soldatos

Volume 9, numéro 1, 1978

Les relations extérieures des communautés européennes

URI : https://id.erudit.org/iderudit/700836ar
DOI : https://doi.org/10.7202/700836ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Soldatos, P. (1978). Avant-propos. *Études internationales*, *9*(1), 3–6. https://doi.org/10.7202/700836ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1978

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

AVANT-PROPOS

Le présent numéro spécial de la revue *Études internationales* propose au lecteur un cadre empirique et théorique de réflexion qui ne manquera certainement pas d'aiguillonner la production scientifique de ceux qui sont attentifs aux expériences intégratives du système international contemporain. On permettra ici à celui qui a porté la responsabilité de la direction de cette entreprise de mettre l'accent sur les principales raisons de la confection de ce numéro thématique.

Il y a eu, tout d'abord, l'invitation adressée au Centre d'études et de documentation européennes par le Centre québécois de relations internationales pour une collaboration située dans la ligne de vocation et de conduite scientifique des deux institutions. Quelle excellente occasion de promouvoir la coopération interuniversitaire, le dialogue multidisciplinaire, l'échange d'enseignements empiriques et théoriques acquis autour d'une construction européenne largement ouverte au système mondial, la réflexion féconde, dans un esprit de libre examen et de volonté créatrice !

Viennent, par la suite, des considérations liées à la portée de la problématique retenue. Le choix de cette dernière me semble tenir compte des impératifs d'une connaissance élargie du phénomène communautaire. Souvent enfermées, par une première orientation néo-fonctionnaliste, dans une logique de développement systémique de nature quelque peu machinale, les études sur les Communautés européennes ont rarement pu déboucher sur une théorisation systématique des relations extérieures communautaires dans une perspective macrosystémique qui identifie, notamment, les relations de dépendance centre–périphérie, les rapports antagonistes États-Unis–Europe, le dialogue généralement difficile entre les deux blocs européens. Par ailleurs, le recours à une littérature théorique de politique étrangère a été, dans cette matière, extrêmement timide. C'est donc à ces lacunes théoriques et empiriques de la littérature spécialisée que vise à répondre cette démarche de réflexion et de publication.

Telles sont brièvement les principales considérations qui sous-tendent cette entreprise de dialogue. Leur identification permet de mieux saisir, dans la suite de l'exposé, les grands axes de la réflexion esquissée.

La question de l'utilisation fort limitée, et nécessairement insuffisante, de la théorie de la politique étrangère pour l'étude des relations extérieures

des Communautés européennes a aiguillonné ma démarche de réflexion théorique dans le cadre de l'élaboration de ma propre contribution à cette œuvre collective. Une conception encore traditionnelle du *hard core* matériel de la politique étrangère, maintenue par les nombreuses arythmies et défaillances de l'activité diplomatique de l'Europe communautaire ainsi que par sa discrète constitution comme centre d'un système de division internationale du travail dont la périphérie trouve ses principales frontières dans la Convention de Lomé, est responsable de ce retard dans l'exploration des relations extérieures des Communautés à la lumière des enseignements de la discipline des relations internationales et de sa branche fondamentale, la politique étrangère.

Ceci dit, le système communautaire européen, organisme intégratif vivant et en constante mutation, a su se frayer un chemin de compétence internationale à travers les incertitudes des Traités et les embûches des acteurs étatiques. Dans ce processus de développement systémique, les Communautés ont trouvé auprès de la Cour de Justice un appui prudent mais ferme, cette instance ayant su se prononcer de façon mesurée et réaliste en faveur d'une construction communautaire largement ouverte au monde extérieur et capable de voler de ses propres ailes à l'intérieur d'une large sphère de compétences internationales. À ce propos, la contribution du professeur LOUIS fournit, de façon concise, la démonstration du rôle intégrateur de la Cour dans le domaine des relations extérieures des Communautés ; son auteur souligne le caractère progressif et réaliste d'une jurisprudence qui recherche une répartition pragmatique et opérationnelle de compétences entre l'acteur communautaire et l'acteur étatique, dans un contentieux qui nous rappelle les conflits de juridictions d'un système fédéral.

Mais ces incertitudes juridiques de répartition de compétences en matière de relations extérieures ne sont pas les seules servitudes qui pèchent sur l'action internationale des Communautés. « Les cheminements tortueux » de leur politique méditerranéenne hypothèquent, de l'avis du professeur LOUIS, l'efficacité de la politique extérieure des Communautés et l'empêchent de retrouver ses frontières géopolitiques du côté de l'Europe méditerranéenne et de répondre aux attentes socio-économiques d'un monde arabe qui persiste à réclamer un véritable dialogue euro-arabe pouvant déboucher sur des actions de coopération économique et politique concrètes. Dans ce même ordre d'idées, l'auteur met en relief les péripéties de la nouvelle vague de demandes d'élargissement et les contradictions dans la politique communautaire y afférente.

À cette conception du rôle que les Neuf devraient rechercher dans le contexte des relations euro-méditerranéennes semble s'opposer la thèse du professeur GALTUNG, fort critique à l'égard des politiques de coopération

internationale des Communautés : une interdépendance asymétrique dans un contexte de développement inégal ne peut qu'accentuer la dépendance du Tiers-Monde face à l'Europe. Identifiant, au niveau de la Convention de Lomé et des politiques y afférentes, les éléments d'établissement d'un schéma centre–périphérie, l'auteur revendique le droit et la responsabilité de démystifier un accord qu'il considère comme étant un piège tendu au Tiers-Monde par les riches de l'Occident industrialisé.

Certains phénomènes de dialogue ardu et asymétrique apparaissent également au niveau des relations des Communautés avec les pays de l'Europe de l'Est. À ce propos, les réelles différences de niveau de développement et d'infrastructure économique, le clivage idéologique qui s'y greffe, l'héritage du passé conflictuel de guerre froide, les asymétries d'un réseau d'échanges commerciaux et les incertitudes dans le domaine de la sécurité européenne fournissent la trame essentielle de l'exposé de M. TOMSA. Proposant une esquisse globalisante mais multidimensionnelle des relations entre les Communautés et les pays de l'Est européen, l'auteur de cette cinquième contribution laisse toutefois apparaître un certain optimisme quant à l'avenir du dialogue : les nombreux liens d'interdépendance et la juste perception des intérêts des deux parties de l'Europe leur permettraient d'envisager un déblocage du processus par un accord de coopération entre les Communautés et le *COMECON*, dont la phase ultérieure serait celle d'un arrangement réglant l'ensemble des relations entre les Neuf et l'Europe de l'Est.

Ce comportement international des Communautés est systématiquement observé de l'autre côté de l'Atlantique, notamment par deux partenaires nord-américains, les États-Unis et le Canada. Ayant recours, sur le plan conceptuel, à la théorisation néo-fonctionnaliste et s'efforçant de lui donner un second souffle, le professeur PENTLAND recherche dans le concept d'*externalization* un cadre d'intelligibilité des relations euro-atlantiques, qu'il complète toutefois par la phénoménalité du « modèle de l'extension » (*extension model*). Aussi trouve-t-on que les desseins pour un regain de puissance de certains États-membres, anciennes métropoles coloniales, le dialogue intégratif intra-communautaire, les politiques méditerranéennes des Communautés et leurs liens avec le monde arabe et avec la plus vaste périphérie des pays du cadre de Lomé sécrètent chez les partenaires nord-américains des attitudes de réserve et parfois de suspicion, des craintes d'antagonisme accru, des relents d'hostilité, des desiderata de traitement de faveur. Sans insister, à ce stade de l'analyse, à la question de l'avenir des relations euro-atlantiques (antagonisme ou concertation), l'auteur constate que l'intensité du dialogue euro-atlantique a permis aux Communautés de forger un peu plus leur personnalité internationale et de jeter les bases

d'une politique extérieure européenne dont la dynamique intégrative poursuivra sa courbe de développement et de mutations.

Plus sceptique, le professeur VALASKAKIS se place dans l'optique des relations canado-européennes pour constater que la politique des Communautés à l'égard du Canada n'a pas encore la cohérence qu'exigent les intérêts réciproques des deux partenaires. Cette constatation est accompagnée par un raisonnement explicatif démontrant les principales raisons des arythmies dans le dialogue canado-européen. La multiplicité des acteurs en présence (acteurs étatiques, acteurs communautaires, acteurs interétatiques, acteurs transnationaux), l'existence d'intérêts divergents et parfois contradictoires, la capacité internationale limitée des Communautés, la division internationale du travail qui sécrète des tendances à l'intégration verticale figurent parmi les raisons explorées par l'auteur de cette contribution de clôture. Se faisant l'avocat de certaines complémentarités potentielles, au niveau des facteurs de production, il trace les voies et les limites d'un dialogue à intensifier entre le Canada et les Communautés européennes, dialogue qu'il croit dès lors bénéfique pour les deux parties.

Ce tour de réflexion soutenue et concluante a été réalisé grâce à la précieuse collaboration de nos correspondants européanistes qui ont permis au Centre québécois de relations internationales et au Centre d'études et de documentation européennes de réaliser ce dessein de publication et de dialogue en nous confiant le fruit d'une réflexion *ad hoc* relevant des principales disciplines qui se sont montrées attentives aux relations extérieures des Communautés européennes. Qu'ils soient vivement remerciés pour leur remarquable contribution !

Je dois, enfin, des remerciements à la direction du Centre québécois de relations internationales qui nous a proposé cette collaboration et à l'équipe de la *Revue*, et tout particulièrement à ses co-directeurs et à sa secrétaire de rédaction, pour avoir mis un soin infini à l'édition de ce numéro spécial.

Panayotis SOLDATOS